

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre extraordinaire du Comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 29 juin 2020, à 18 h, par visioconférence via la plateforme Zoom, sous la présidence de Valérie Dionne.

Sont présents :

Annie Goudreau, Valérie Dionne, Nathan Nash, Karine Ann Ciura, Martin Latour, Jérôme Maltais, Steeves Proteau, Romain Vanhooren, Annick Tremblay, Anne-Marie Loiselle, Sébastien Geoffroy, Marie-Claude Ouellet, Catherine Martel, Vanessa Girard, Pascale Marchand, Karine Sigouin, Chantal Lalonde, Mireille Savard, Valérie Garneau, Martine Charles

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;
Julie Laberge, directrice générale adjointe du CSSD;
Christian Laforest, secrétaire général du CSSD;
Sara Duguay, directrice du service des ressources financières du CSSD

Les écoles non représentées sont :

De l'Envolée, de l'Odyssée, de l'Orée-des-Bois, de la Montée, de Touraine, de l'Équipage, la Sablonnière, la Source, le Sommet, Massé, de l'Érablière,

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, fournit quelques détails administratifs concernant l'objectif de la réunion extraordinaire, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h02.

2. Consultation – planification surveillance du midi

- Madame Manon Dufour présente la situation concernant la planification de la surveillance du midi ainsi que les frais de dîneurs en lien avec la situation problématique créée par la Covid-19 et les règles de la santé publique.
- Elle mentionne 3 principes, soit :
 1. le paiement selon le nombre de jours réels d'utilisation (par exemple dans un cas de garde partagée),
 2. un coût fixe par utilisateur (enlève le concept de fratrie, donc de tarif moins élevé pour les frères et sœurs)
 - l'exemption pour les élèves en berline transportés dans une autre école (EHDAA) et les élèves déplacés parce qu'en surplus sera maintenue
 - le coût sera le même pour les écoles avec une configuration particulière.

3. Le tarif journalier proposé serait au maximum de 4,25 \$ par jour et serait suffisant pour assurer l'autonomie du service.
- Le tarif sera maintenu pendant toute la durée des restrictions entourant la Covid-19 et il sera modifié par la suite selon le ratio surveillant-élèves qui sera approuvé à une date ultérieure.

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Dionne et APPUYÉ par Madame Annie Goudreau d'adopter les propositions temporaires proposées par Madame Dufour quant aux frais de dîneurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mesures temporaires – transport scolaire et outils technologiques

- Toujours en lien avec la situation exceptionnelle de santé publique, Madame Dufour présente la problématique du transport scolaire (distanciation, nombre d'enfant par autobus, révision des parcours, etc)
- Une analyse sera faite afin de déterminer les meilleurs scénarios possibles afin de pouvoir desservir le maximum de clientèle.
- Madame Dufour mentionne également que des études sont en cours afin de déterminer les meilleurs moyens technologiques à prévoir en prévision d'un éventuel reconfinement à l'automne. À l'heure actuelle, les Chromebook seraient les plus envisagés pour le secondaire (qui seraient prioritaires) et les ordinateurs pour le primaire.
- Mme Dufour mentionne qu'une des solutions possibles seraient de demander aux parents de transporter leurs enfants inscrits en concentration s'il ne s'agit pas de leur école de quartier, ou de faire deux heures différentes pour l'entrée en classe.

4. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Dionne et APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau que la séance soit levée à 18h47.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Catherine Martel pour Valérie Dionne
Présidente

Annie Goudreau
secrétaire